CONSEIL MUNICIPAL 20 OCTOBRE 2022
DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mil vingt deux
Et le 20 octobre
à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel TERREAUX

Présents : BICHAUD Eric, DELPEY Stéphane, GOYER Fabrice, HELLIAN Joël, KADOUCH Laurent, LENTIGNAC Julie, MURAT Ginette, PALI Eugjen, PINOTTI Vivi, RAYGADE Isabelle, SANCHEZ Marielle, TERREAUX Michel

Absents excusés : RANDONNIER Elodie, TERREAUX Denis

Pouvoir : RANDONNIER Elodie suppléée par DELPEY Stéphane, TERREAUX Denis suppléé par M. TERREAUX Michel

Mme MURAT Ginette a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal à l'unanimité du 28/07/2022.

DELIBERATION 44-2022 DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL
Adopté par 2 ABSTENTIONS, 13 POUR

DELIBERATION 45-2022 PRESENTATION DU RAPPORT D ACTIVITE 2021 DE LA CAB
Le conseil prend acte du rapport

DELIBERATION 46-2022 RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE
Adopté à l'unanimité

M. le Maire clos la séance à 21 h 10
Le présent procès verbal est affiché le 21/10/2022.